

# Duplos

Première déclaration d'un forage domestique pour une partie prenante du projet

Mars 2024

GUIDE : QUI ET QUOI ? .....	3
PRÉREQUIS.....	3
0. ÉTAPES D'UNE DÉCLARATION DUPLOS .....	3
1. DÉCLARER UN FORAGE DOMESTIQUE .....	3
a. Un futur forage à réaliser .....	3
b. Un ouvrage déjà réalisé.....	3
2. ACTEURS .....	4
3. DATES DE TRAVAUX ET OBJECTIF DU FORAGE .....	4
4. INFORMATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE.....	5
a. Maître d'ouvrage particulier.....	5
b. Maître d'ouvrage professionnel.....	6
5. LOCALISATION DE L'OUVRAGE .....	7
a. Localisation de l'ouvrage à l'aide d'une adresse .....	7
b. Localisation de l'ouvrage à l'aide de ses coordonnées .....	8
6. CARACTÉRISTIQUES (OBLIGATOIRE).....	9
7. MAÎTRE D'ŒUVRE (OBLIGATOIRE).....	10
Cas 1 : le maître d'œuvre est aussi le maître d'ouvrage .....	10
Cas 2 : le maître d'œuvre est différent du maître d'ouvrage .....	11
b. Maître d'œuvre professionnel .....	12
8. PROPRIÉTAIRE (OBLIGATOIRE).....	13
Cas 1 : le propriétaire foncier est aussi maître d'ouvrage.....	13
Cas 2 : le propriétaire foncier est différent du maître d'ouvrage .....	14
a. Propriétaire particulier.....	14
b. Propriétaire professionnel .....	15
9. FOREUR (FACULTATIF) .....	16
10. AQUIFÈRE (FACULTATIF).....	17
11. TRANSMISSION DE LA DÉCLARATION .....	17
12. FINALISATION DE LA DÉCLARATION.....	17
A. Le rapport de fin de forage est disponible .....	17
a. Dépôt du rapport au format PDF.....	17
b. Dépôt du rapport à partir de Dialog .....	18
B. Le rapport de fin de forage est inexistant .....	19

## Historique des versions

Date	Version	Commentaires
03/2024	1	Création du document
05/2024	2	Ajout des étapes d'une déclaration Duplos (p.3), ajout du rôle « Autre personne physique ou morale » (p.4), ajout de détails pour la localisation d'un ouvrage (p.7-9) ajout de la partie finalisation de la déclaration(p.17-20)

## GUIDE : QUI ET QUOI ?

---

**Ce guide est destiné au maître d'ouvrage, au propriétaire, au maître d'œuvre et à l'entreprise de forage** souhaitant déclarer un forage domestique au sein de [Duplos](#). Lorsque la déclaration est réalisée au sein de Duplos, il n'est pas nécessaire d'envoyer le Cerfa 13837\*03 à sa mairie car la commune sera automatiquement notifiée de la déclaration.

## PRÉREQUIS

---

Posséder un compte Duplos. Pour obtenir une aide à la création d'un compte Duplos, consulter la [FAQ](#).

## 0. ÉTAPES D'UNE DÉCLARATION DUPLOS

---

Une déclaration Duplos s'effectue en 2 étapes principales et une déclaration peut avoir 3 statuts.

- En cours

Lorsqu'une déclaration a été initiée et tant qu'elle n'a pas été transmise son statut est « En cours ». Cela signifie qu'elle est à l'état de « brouillon ».

À ce stade, le déclarant saisit les éléments relatifs aux caractéristiques du projet (dates de travaux prévues, fonction), l'identité et les coordonnées des acteurs et les caractéristiques des ouvrages (localisation, profondeur, prélèvement...).

**Une déclaration « En cours » peut être modifiée et supprimée à tout moment.**

- Transmise

Après avoir complété la déclaration, il est possible de la transmettre aux services de l'État. Après transmission, la déclaration obtient le statut « Transmise ». Les codes BSS sont générés à l'étape suivante.

**Une déclaration transmise n'est pas modifiable mais peut être abandonnée (supprimée) et recommencée.**

- Finalisée

La finalisation consiste à remettre dans Duplos le rapport de fin de forage (RFF). Ce rapport est à déposer dans un délai de deux mois après la réalisation des travaux de création du forage. Ce n'est qu'après le dépôt du RFF que la déclaration prend le statut « Finalisée » et que les **codes BSS sont générés** pour chaque ouvrage déclaré.

**Une déclaration finalisée n'est ni modifiable ni supprimable.**

## 1. DÉCLARER UN FORAGE DOMESTIQUE

---

### a. Un futur forage à réaliser

- En haut à droite de la page d'accueil, cliquer sur « Déclarer forage domestique »
- Puis, cliquer sur « Déclarer un nouveau projet (Forage Domestique) »



### b. Un ouvrage déjà réalisé

- En haut à droite de la page d'accueil, cliquer sur « Déclarer forage domestique »
- Puis, cliquer sur « Régulariser des ouvrages existants (Forage Domestique) »



## 2. ACTEURS

Dans cette partie, cocher toutes les cases qui s'appliquent à votre situation.

- Cocher la case « Maître d'ouvrage » si vous êtes le Maître d'ouvrage
- Si vous êtes propriétaire de la parcelle sur laquelle se situe le forage, cocher la case « Propriétaire foncier »
- Si vous êtes « Maître d'œuvre », cocher la case correspondante
- Si la maîtrise d'œuvre est assurée par quelqu'un d'autre (par exemple l'entreprise de forage) ne pas cocher la case. Les informations du Maître d'œuvre seront à saisir par la suite.
- Si vous êtes l'entreprise de forage, cocher la case « Entreprise de forage »
- Valider vos saisies et passer à la partie suivante

**Important :** si vous n'êtes pas l'une de ces parties prenantes, cocher uniquement la case « Autre personne physique ou morale » et le télécharger le guide des déclarants tiers depuis la [FAQ](#).

### Identité du déclarant

Veuillez sélectionner votre rôle dans cette déclaration

Je suis un acteur du projet (plusieurs choix possibles) :

<input type="checkbox"/>	Propriétaire foncier (Propriétaire du terrain où sera réalisé l'ouvrage)
<input type="checkbox"/>	Maître d'ouvrage (Commanditaire du forage, propriétaire de l'ouvrage)
<input type="checkbox"/>	Maître d'œuvre (Entreprise en charge de la réalisation ou supervision des travaux)
<input type="checkbox"/>	Entreprise de forage (Entreprise réalisant les travaux)

Je suis un tiers déclarant :

<input type="checkbox"/>	Autre Personne physique ou morale (déclarant pour le compte d'autrui)
--------------------------	---

## 3. DATES DE TRAVAUX ET OBJECTIF DU FORAGE

- Saisir le nom du projet (ex. nom du maître d'ouvrage)
- Sélectionner les dates de travaux
  - À noter que dans le cadre d'une régularisation, les dates sont à sélectionner dans le passé, les travaux ayant déjà été réalisés.
- Sélectionner l'usage (ou les usages) du forage (ex. Arrosage)
- Valider vos saisies et passer à la partie suivante

### Déclaration d'un projet d'ouvrages souterrains

1 DÉCLARATION

Nom du projet \*

2 OUVRAGE(S)

Période envisagée des travaux

Date Début Travaux \*

Date Fin Travaux \*

3 SYNTHÈSE

Objectif des ouvrages

Fonction : Exploitation - Eau - Usage domestique

Usage de l'eau \*

ARROSAGE <input checked="" type="checkbox"/>	LAVAGE-NETTOYAGE <input type="checkbox"/>
ABREUVAGE <input type="checkbox"/>	PISCINE-BASSIN <input type="checkbox"/>
SANITAIRE <input type="checkbox"/>	CONSOMMATION-HUMAINE <input type="checkbox"/>

## 4. INFORMATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Si vous n'avez pas coché la case « Maître d'ouvrage » dans la partie *Acteurs* vous devrez saisir les informations du maître d'ouvrage ici. Si vous avez coché la case Maître d'ouvrage, passer à la partie suivante en cliquant [ici](#).

### a. Maître d'ouvrage particulier

Le maître d'ouvrage est un particulier. Si le maître d'ouvrage est un professionnel, cliquer [ici](#).

- Cocher « Particulier »
- Courriel : Saisir le courriel fourni par le maître d'ouvrage
  - En cas d'erreur de saisie, le maître d'ouvrage ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du maître d'ouvrage
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
  - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer sinon.

**Maître d'ouvrage**

Statut \*

Particulier  Professionnel

Courriel \*

Nom

Prénom

Téléphone fixe

Téléphone portable

- Adresse : saisir l'adresse du maître d'ouvrage au format « Numéro + rue » uniquement
- Code postal : Saisir le code postal puis cliquer sur « Rechercher ».
  - Les champs *Région*, *Département* et *Commune* sont automatiquement remplis
  - Si ces champs ne sont pas automatiquement remplis, vérifier le code postal saisi et recommencer

**Coordonnées**

Pays \*

France  Autre (préciser)

Adresse

Code postal

Région \*

Département \*

Commune \*

- Si la commune présélectionnée est incorrecte ou si aucune commune n'est présélectionnée, ouvrir le menu déroulant et sélectionner la commune recherchée
- En cas de fusion de commune non recensée dans Duplos, sélectionner dans la liste déroulante l'ancienne commune avant fusion

- Ne pas saisir manuellement le nom de la nouvelle commune sinon la transmission de la déclaration échouera

- Cliquer sur Suivant et aller à la partie suivante en cliquant [ici](#)

### b. Maître d'ouvrage professionnel

Le maître d'ouvrage est un professionnel.

- Cocher « Professionnel »
- Siret : Saisir le Siret du maître d'ouvrage (13 chiffres) et cliquer sur « Rechercher »
  - La raison sociale est automatiquement renseignée
  - Si la raison sociale n'est pas automatiquement renseignée, consulter l'[annuaire des entreprises](#) et vérifier le SIRET saisi
- Raison sociale : Ne rien saisir dans ce champ
  - Si ce champ est saisi manuellement, la transmission de la déclaration échouera

- Courriel : Saisir le courriel du maître d'ouvrage
  - En cas d'erreur de saisie, le maître d'ouvrage ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du maître d'ouvrage
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
  - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer sinon.

- Adresse, Code postal, Région, Département, Commune : Ces champs sont remplis automatiquement.
  - Ne pas modifier ces champs sinon la transmission de la déclaration échouera
  - Si l'adresse est incorrecte, consulter l'[annuaire des entreprises](#) et vérifier le SIRET saisi. Recommencer la procédure depuis la saisie du Siret si ce dernier s'avère incorrect

Coordonnées de l'entreprise

Pays \*

France  Autre (préciser)

Adresse

3 AV CLAUDE GUILLEMIN

Code postal

45100

Région \*

CENTRE-VAL DE LOIRE x

Département \*

LOIRET x

Commune \*

Orléans x

- Cliquer sur « Suivant »

## 5. LOCALISATION DE L'OUVRAGE

- Si je possède les coordonnées géographiques précises de l'ouvrage, aller [ici](#).
- Sinon suivre les instructions ci-dessous.

### a. Localisation de l'ouvrage à l'aide d'une adresse

- Rechercher l'adresse où se situe l'ouvrage dans le champ de recherche au-dessus la carte
- Si l'adresse n'est pas reconnue, rechercher une adresse à proximité



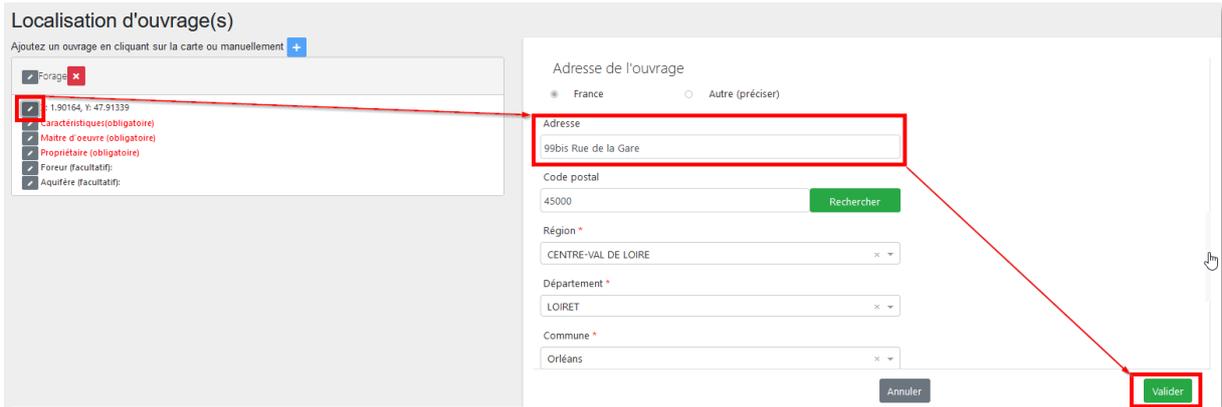
- Décocher la case "OrthoPhoto" si vous souhaitez afficher le plan de la commune
- Se déplacer sur la carte et l'agrandir si nécessaire pour trouver la parcelle où est/sera situé le forage
- Une fois la parcelle trouvée, **cliquer sur l'emplacement du forage sur la carte**



- Des champs à remplir apparaissent sur la gauche de la carte
- En cas d'erreur de sélection de l'emplacement, survoler le point jaune indiquant l'emplacement de l'ouvrage
- Lorsque le point passe au bleu, effectuer un clic gauche dessus et déplacer le point sur l'emplacement de l'ouvrage



- Avant de valider la saisie, éditer la localisation, défiler jusqu'au champ « Adresse » puis vérifier l'adresse automatiquement assignée à l'ouvrage
- Si nécessaire, la corriger manuellement et cliquer sur « Valider »

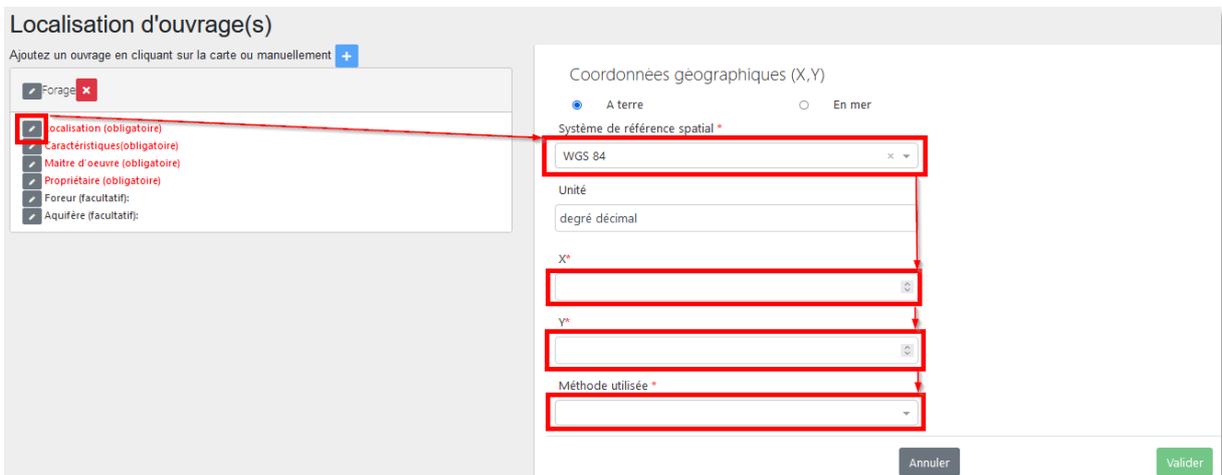


### b. Localisation de l'ouvrage à l'aide de ses coordonnées

- Cliquer sur le bouton « + » permettant de créer un point manuellement



- Cliquer sur le crayon à gauche du champ "Nom (obligatoire)" puis saisir un nom de forage (ex. Forage)
- Cliquer sur le crayon à gauche du champ "Localisation (obligatoire)"
- Choisir le Système de Référence Spatial (par défaut WGS 84)
- Saisir les coordonnées X et Y du forage
  - S'assurer que les coordonnées saisies sont cohérentes avec le système de coordonnées sélectionné
- Sélectionner la méthode utilisée (ex. Carte géoréférencée (type IGN ou autre))



- En cas d'apparition d'un message d'erreur, cliquer dans le champ de la coordonnée X puis cliquer en dehors du champ. Faire de même avec le champ de la coordonnée Y. Cela permettra de rafraichir les coordonnées saisies et d'effacer le message d'erreur. Si le message persiste, vérifier les coordonnées saisies.

**Le service DUPLOS est actuellement accessible sur toute la France métropolitaine ainsi qu'en Guadeloupe et à La Réunion**

X\*

Y\*

Méthode utilisée \*

- Avant de valider la saisie, éditer la localisation, défiler jusqu'au champ « Adresse » puis vérifier l'adresse automatiquement assignée à l'ouvrage
- Si nécessaire, la corriger manuellement et cliquer sur « Valider »

Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement +

Forage x

1,90164, Y: 47,91339

Caractéristiques (obligatoire)

Maitre d'oeuvre (obligatoire)

Propriétaire (obligatoire)

Foreur (facultatif)

Aquifère (facultatif)

Adresse de l'ouvrage

France  Autre (préciser)

Adresse

Code postal

Région \*

Département \*

Commune \*

## 6. CARACTÉRISTIQUES (OBLIGATOIRE)

Onze champs sont à renseigner dans la partie « Caractéristiques » du forage.

- Cliquer sur le crayon à gauche du champ "Caractéristiques (obligatoire)"
- Sélectionner le type d'ouvrage
- Sélectionner la Direction de l'ouvrage
- Saisir la profondeur envisagée de l'ouvrage
- Saisir son diamètre en millimètres
- Indiquer sur le forage aura une margelle béton

Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement +

Forage x

X: 2,254585, Y: 48,2569445

Caractéristiques (obligatoire)

Maitre d'oeuvre (obligatoire)

Foreur (facultatif)

Aquifère (facultatif)

Caractéristiques techniques envisagées

Type \*

Forage  Puits  Sondage

Direction \*

Vertical  Incliné  Dirigé

Longueur (m) \*

Diamètre (mm) \*

Présence d'une margelle béton autour de la tête de forage \*

Oui  Non

- Défiler vers le bas pour accéder aux autres éléments requis

- Indiquer si l'ouvrage sera réalisé selon la norme "NF X 10-999 forages d'eau et géothermie"
- Saisir le volume annuel de prélèvement en mètres cubes
- Saisir le débit de prélèvement en mètres cubes par heure

Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement +

Forage x

X: 2.254585, Y: 48.2569445

Caractéristiques (obligatoire)

Maître d'oeuvre (obligatoire)

Foreur (facultatif)

Aquifère (facultatif)

Présence d'une margelle béton autour de la tête de forage \*

Oui  Non

Ouvrage réalisé en se conformant à la norme "NF X 10-999 forages d'eau et de géothermie" ? \*

Le respect de cette norme permet de garantir que l'ouvrage est réalisé dans les règles de l'art et permet notamment de protéger la ressource souterraine de toute infiltration directe d'eau de ruissellement superficielle potentiellement polluée.

Oui  Non

Prélèvement d'eau envisagé

Volume annuel (m<sup>3</sup>/an) \*

150

Débit de prélèvement (m<sup>3</sup>/h) \*

3

- Indiquer si l'ouvrage sera connecté aux réseaux d'eau
- Puis valider

Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement +

Forage x

X: 2.254585, Y: 48.2569445

Caractéristiques (obligatoire)

Maître d'oeuvre (obligatoire)

Foreur (facultatif)

Aquifère (facultatif)

Volume annuel (m<sup>3</sup>/an) \*

150

Débit de prélèvement (m<sup>3</sup>/h) \*

3

Connexion au réseaux d'eau :

Existence d'un réseau de distribution d'eau intérieur au bâtiment alimenté par l'ouvrage ?

Oui  Non

Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux usées ? \*

Oui  Non

Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux pluviales ? \*

Oui  Non

Annuler Valider

## 7. MAÎTRE D'ŒUVRE (OBLIGATOIRE)

→ Si vous avez coché la case « Maître d'œuvre », aller à la partie suivante en cliquant [ici](#).

→ Si vous n'avez pas coché la case « Maître d'œuvre » dans la partie des acteurs de la déclaration, cette partie est à remplir obligatoirement.

- Cliquer sur le crayon à gauche du champ et saisir les informations du propriétaire foncier

### Cas 1 : le maître d'œuvre est aussi le maître d'ouvrage

- Cocher la case « Identique au maître d'ouvrage » et cliquer sur Valider
- Puis passer à la partie suivante en cliquant [ici](#).

Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement +

Forage x

X: 2.254484, Y: 48.2516625

Type: Forage Vertical sur 7 m

Maître d'oeuvre (obligatoire)

Propriétaire (obligatoire)

Foreur (facultatif)

Aquifère (facultatif)

Maitre d'oeuvre

Identique au maître d'ouvrage

Statut \*

Particulier  Professionnel

Siret \*

Rechercher

Raison sociale \*

Coordonnées de la personne en charge du dossier

Courriel \*

Format attendu : abc@def.com

Annuler Valider

## Cas 2 : le maître d'œuvre est différent du maître d'ouvrage

Si le maître d'œuvre est différent du maître d'ouvrage, suivre les instructions ci-dessous.

- Si le maître d'œuvre est un professionnel, cliquer [ici](#).
- Si le maître d'œuvre est un particulier suivre les instructions ci-dessous.

### a. Maître d'œuvre particulier

- Cocher « Particulier »
- Courriel : Saisir le courriel fourni par le maître d'œuvre
  - En cas d'erreur de saisie, le maître d'ouvrage ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du maître d'œuvre
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
  - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer si saisie.

Statut \*

Particulier  Professionnel

Courriel \*

Nom

Prénom

Téléphone fixe

Téléphone portable

- Adresse : saisir l'adresse du maître d'œuvre au format « Numéro + rue » uniquement
- Code postal : Saisir le code postal puis cliquer sur « Rechercher ».
  - Les champs *Région*, *Département* et *Commune* sont automatiquement remplis
  - Si ces champs ne sont pas automatiquement remplis, vérifier le code postal saisi et recommencer

Coordonnées

Pays \*

France  Autre (préciser)

Adresse

Code postal

Région \*

x ▾

Département \*

x ▾

Commune \*

- Si la commune présélectionnée est incorrecte ou si aucune commune n'est présélectionnée, ouvrir le menu déroulant et sélectionner la commune recherchée

- En cas de fusion de commune non recensée dans Duplos, sélectionner dans la liste déroulante l'ancienne commune avant fusion
  - Ne pas saisir manuellement le nom de la nouvelle commune sinon la transmission de la déclaration échouera

Commune \*

|

Bou

Chécy

Mardié

- Cliquer sur Suivant et aller à la partie suivante en cliquant [ici](#)

#### b. Maître d'œuvre professionnel

Le maître d'œuvre est un professionnel.

- Cocher « Professionnel »
- Siret : Saisir le Siret du maître d'œuvre (13 chiffres) et cliquer sur « Rechercher »
  - La raison sociale est automatiquement renseignée
  - Si la raison sociale n'est pas automatiquement renseignée, vérifier le numéro Siret saisi et recommencer
- Raison sociale : Ne rien saisir dans ce champ
  - Si ce champ est saisi manuellement, la transmission de la déclaration échouera

Maitre d'oeuvre

Identique au maître d'ouvrage

Statut \*

Particulier  Professionnel

Siret \*

58205614900120

Raison sociale \*

BRGM

- Courriel : Saisir le courriel du maître d'œuvre
  - En cas d'erreur de saisie, le maître d'ouvrage ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du maître d'œuvre
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
  - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer si saisie.

### Coordonnées de la personne en charge du dossier

Courriel \*

Nom

Prénom

Téléphone fixe

Téléphone portable

- Adresse, Code postal, Région, Département, Commune : Ces champs sont remplis automatiquement.
  - Ne pas modifier ces champs sinon la transmission de la déclaration échouera
  - Si l'adresse est incorrecte, consulter l'[annuaire des entreprises](#) et vérifier le SIRET saisi.  
Recommencer la procédure depuis la saisie du Siret si ce dernier s'avère incorrect

### Coordonnées de l'entreprise

Pays \*

France  Autre (préciser)

Adresse

Code postal

Région \*

Département \*

Commune \*

- Cliquer sur « Suivant »

## 8. PROPRIÉTAIRE (OBLIGATOIRE)

→ Si vous avez coché la case « Propriétaire foncier », aller à la partie suivante en cliquant [ici](#).

→ Si vous n'avez pas coché la case « Propriétaire foncier » dans la partie des acteurs de la déclaration, cette partie est à remplir obligatoirement.

- Cliquer sur le crayon à gauche du champ et saisir les informations du propriétaire foncier

### Cas 1 : le propriétaire foncier est aussi maître d'ouvrage

- Cocher la case « Identique au maître d'ouvrage » et cliquer sur Valider
- Puis passer à la partie suivante en cliquant [ici](#)

### Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement [+](#)

Forage ✖

- X: 2.254458, Y: 48.254855
- Type: Forage Vertical sur 9 m
- Propriétaire (obligatoire)
- Foreur (facultatif):
- Aquifère (facultatif):

### Propriétaire

Identique au maître d'ouvrage □

Statut \*

Particulier  Professionnel

Siret \*

Raison sociale \*

Coordonnées de la personne en charge du dossier

Courriel \*

✖ Format attendu : abc@def.com

## Cas 2 : le propriétaire foncier est différent du maître d'ouvrage

Si le propriétaire foncier est différent du maître d'ouvrage, suivre les instructions ci-dessous.

- Si le propriétaire foncier est un professionnel, cliquer [ici](#).
- Si le propriétaire foncier est un particulier, suivre les instructions ci-dessous.

### a. Propriétaire particulier

Le propriétaire foncier est un particulier.

- Cocher « Particulier »
- Courriel : Saisir le courriel fourni par le propriétaire foncier
  - En cas d'erreur de saisie, le propriétaire foncier ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du propriétaire foncier
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
  - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer sinon.

### Propriétaire

Identique au maître d'ouvrage □

Statut \*

Particulier  Professionnel

Courriel \*

Nom

Prénom

Téléphone fixe

- Adresse : saisir l'adresse du propriétaire foncier au format « Numéro + rue » uniquement
- Code postal : Saisir le code postal puis cliquer sur « Rechercher ».
  - Les champs *Région*, *Département* et *Commune* sont automatiquement remplis
  - Si ces champs ne sont pas automatiquement remplis, vérifier le code postal saisi et recommencer

**Coordonnées**

Pays \*  
 France  Autre (préciser)

Adresse  
1 rue de la Gare

Code postal  
45430

Région \*  
CENTRE-VAL DE LOIRE x

Département \*  
LOIRET x

Commune \*  
[Menu déroulant]

- Si la commune présélectionnée est incorrecte ou si aucune commune n'est présélectionnée, ouvrir le menu déroulant et sélectionner la commune recherchée
- En cas de fusion de commune non recensée dans Duplos, sélectionner dans la liste déroulante l'ancienne commune avant fusion
  - **Ne pas saisir manuellement le nom de la nouvelle commune sinon la transmission de la déclaration échouera**

Commune \*

[Menu déroulant]

- Bou
- Chécy
- Mardié

- Cliquer sur Suivant et aller à la partie suivante en cliquant [ici](#)

### b. Propriétaire professionnel

Le propriétaire foncier est un professionnel.

- Cocher « Professionnel »
- Siret : Saisir le Siret du propriétaire foncier (13 chiffres) et cliquer sur « Rechercher »
  - La raison sociale est automatiquement renseignée
  - Si la raison sociale n'est pas automatiquement renseignée, vérifier le numéro Siret saisi et recommencer
- Raison sociale : Ne rien saisir dans ce champ
  - Si ce champ est saisi manuellement, la transmission de la déclaration échouera

**Propriétaire**

Identique au maitre d'ouvrage

Statut \*  
 Particulier  Professionnel

Siret \*  
58205614900120

Raison sociale \*  
BRGM

- Courriel : Saisir le courriel du propriétaire foncier
  - En cas d'erreur de saisie, le propriétaire foncier ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos

- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du propriétaire foncier
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
  - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer sinon.

Courriel \*

Nom

Prénom

Téléphone fixe

Téléphone portable

- Adresse, Code postal, Région, Département, Commune : Ces champs sont remplis automatiquement.
  - Ne pas modifier ces champs sinon la transmission de la déclaration échouera
  - Si l'adresse est incorrecte, consulter l'[annuaire des entreprises](#) et vérifier le SIRET saisi. Recommencer la procédure depuis la saisie du Siret si ce dernier s'avère incorrect

Coordonnées de l'entreprise

Pays \*

France  Autre (préciser)

Adresse

Code postal

Région \*

 x ▾

Département \*

 x ▾

Commune \*

 x ▾

- Cliquer sur « Suivant »

## 9. FOREUR (FACULTATIF)

→ Je suis une entreprise de forage

Cette partie est absente du formulaire de déclaration mais est intégrée et renseignée automatiquement dans le récépissé de déclaration (sur la base des informations contenues dans votre profil).

→ Je suis un autre acteur

Si vous disposez des informations de l'entreprise de forage, les saisir en éditant cette partie (clic sur le crayon)

- Cocher "Professionnel"
- Saisir ensuite le SIRET (13 chiffres) et cliquer sur Rechercher
- Si le numéro est valide, la raison sociale de l'entreprise est renseignée automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifier le numéro renseigné.
- Entrer le courrier électronique de l'entreprise dans le champ Courriel
- Saisir le nom, prénom et numéro de téléphone.
- Ne pas modifier l'adresse renseignée automatiquement

- Puis valider les saisies en bas de page

## 10. AQUIFÈRE (FACULTATIF)

Si vous connaissez le nom de la nappe d'eau souterraine prélevée, la sélectionner sinon ignorer cette partie.

## 11. TRANSMISSION DE LA DÉCLARATION

- Cliquer sur "Suivant" en bas de page pour accéder à la page de transmission de la déclaration
- Vérifier les informations du récapitulatif et si tout est correct, cliquer sur "Transmettre", sinon cliquer sur "Précédent" et corriger la saisie
- Prendre connaissance du message d'avertissement et confirmer la déclaration en cliquant sur Valider.
- La déclaration est transmise à la commune et à la DDT et vous est remis un CERFA et un récépissé de déclaration qu'il n'est pas nécessaire de transmettre à la mairie
- Le code BSS est généré à la prochaine étape (finalisation)
- La déclaration n'est plus modifiable
- En cas d'erreur, abandonner la déclaration et la recommencer

Nom	Nature	Commune	Coordonnées	Acteurs	Action
Forage	Forage	Césairville-Dossainville	X: 2.254585, Y: 48.2569445, Altitude : m	Maître d'œuvre : brgm Propriétaire : brgm Foreur :	

Précédent Supprimer Transmettre Accueil

## 12. FINALISATION DE LA DÉCLARATION

La finalisation consiste à déposer le rapport de fin de forage réalisé par le l'entreprise de forage ou le bureau d'étude ayant assuré la maîtrise d'œuvre.

Tant que la déclaration n'a pas été finalisée, aucun code BSS n'est attribué à l'ouvrage déclaré et le déclarant (personne physique ou morale ayant réalisé la déclaration depuis Duplos) sera automatiquement notifié afin de finaliser la déclaration.

**Après la finalisation de la déclaration, plus aucune action n'est attendue de votre part au sein de Duplos.**

Si vous n'êtes pas en mesure de remettre le rapport de fin de forage, cliquer [ici](#).

### A. Le rapport de fin de forage est disponible

Deux solutions sont mises à disposition par Duplos pour déposer votre rapport : dépôt d'un PDF ou génération du rapport via l'application Dialog.

#### a. Dépôt du rapport au format PDF

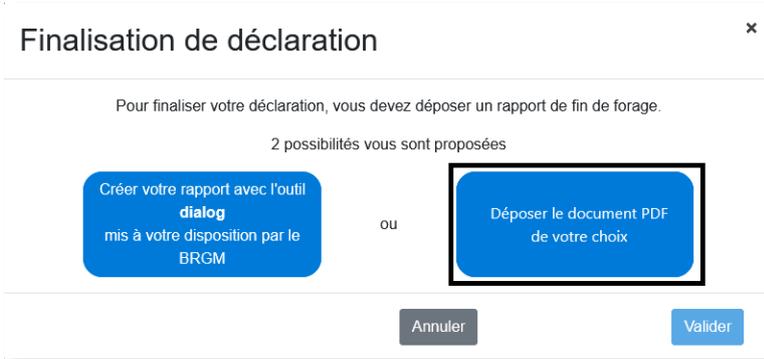
Si vous êtes en possession du rapport de fin de forage, vous pouvez le déposer dans Duplos pour finaliser la déclaration.

Ce rapport doit être numérisé en seul document au format PDF et ce dernier ne doit pas dépasser la taille de 10 Mo.

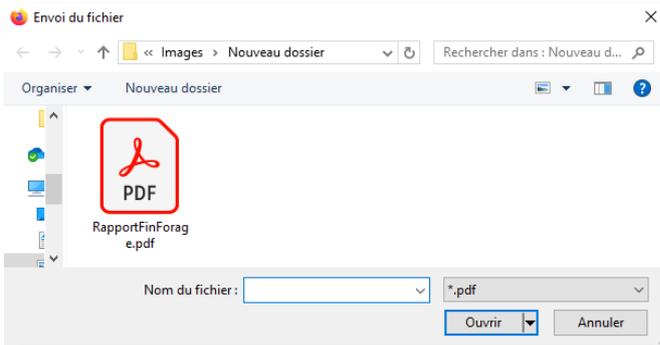
- Accéder à l'onglet « Mes déclarations »
- Rechercher la déclaration transmise et cliquer le bouton vert associé dans la colonne « Actions »

Mes déclarations		Cartographie	Déclarations qui me concernent					Exporter
Nombre de déclarations : 744   Nombre de déclarations par page : 10								
N° déclaration ↑↓	Nom projet ↑↓	Réglementation	Commune(s)	Date de transmission ↑↓	Date de dernière modification ↑↓	Statut ⓘ	Actions	
312678	Test	Forage domestique	Orléans (45000/45100)	13/05/2024	13/05/2024	Transmise		

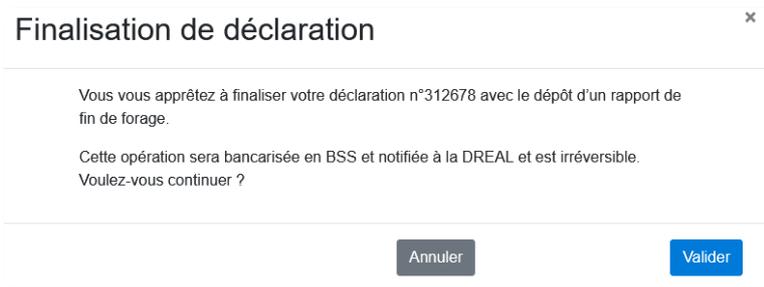
- Cliquer sur « Déposer le document PDF de votre choix »



- Sélectionner le rapport numérisé (10 Mo maximum)



- Prendre connaissance du message d'avertissement et valider le dépôt du document
  - Important : après validation du dépôt, la déclaration ne sera plus modifiable ni supprimable



- La déclaration est finalisée et le code BSS est généré

	N° déclaration	Nom projet	Réglementation	Commune(s)	Date de transmission	Date de dernière modification	Statut	Actions
	312678	Test	Forage domestique	Orléans (45000/45100)	13/05/2024	13/05/2024	Finalisée	
Nom Usuel	Identifiant BSS	Localisation	Détails		Action			
Forage	BSS005BRON	X : 1.90164, Y : 47.91339	Forage Vertical sur 9 m					

#### b. Dépôt du rapport à partir de Dialog

Pour déposer un rapport via Dialog vous devez au minimum connaître les éléments suivants :

- Journal des travaux : dates et déroulé des travaux du forage
- Coupe technique : diamètres, matériaux, profondeurs de tubage et de pré-tubage, profondeurs de cimentation, cote de la crépine et sa hauteur
- Coupe géologique : nature et profondeur des terrains rencontrés lors des travaux

Si l'un de ces points est manquant, il ne vous sera pas possible d'utiliser Dialog pour y réaliser rapport de fin de forage. Dans ce cas, nous vous invitons à consigner au sein d'un document PDF (taille max de 10 Mo) l'ensemble des éléments dont vous disposez sur l'ouvrage et à le déposer dans Duplos selon cette [méthode](#).

Si vous possédez ces informations, nous vous invitons à suivre les instructions de ce [tutoriel vidéo](#).

## B. Le rapport de fin de forage est inexistant

Si le rapport de fin de forage est indisponible (ex. forage ancien), déposer à la place une attestation sur l'honneur mentionnant qu'il n'est pas possible de fournir le rapport de fin de forage pour les raisons qu'il conviendra de mentionner.

Le document doit être déposé au format PDF en un seul document et sa taille ne doit pas dépasser la taille de 10 Mo.

- Accéder à l'onglet « Mes déclarations »
- Rechercher la déclaration transmise et cliquer le bouton vert associé dans la colonne « Actions »

	N° déclaration ↑↓	Nom projet ↑↓	Réglementation	Commune(s)	Date de transmission ↑↓	Date de dernière modification ↑↓	Statut	Actions
	312678	Test	Forage domestique	Orléans (45000/45100)	13/05/2024	13/05/2024	Transmise	

- Cliquer sur « Déposer le document PDF de votre choix »

Finalisation de déclaration

Pour finaliser votre déclaration, vous devez déposer un rapport de fin de forage.

2 possibilités vous sont proposées

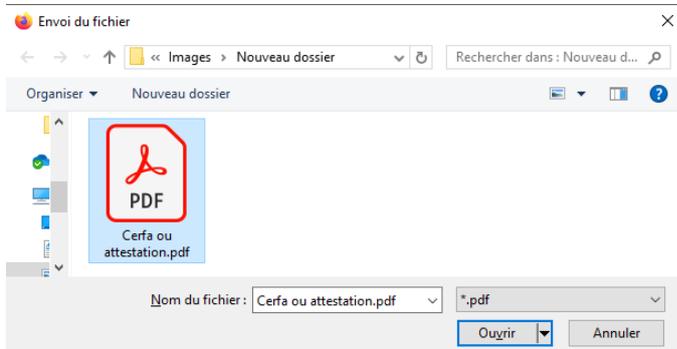
Créer votre rapport avec l'outil dialog mis à votre disposition par le BRGM

ou

Déposer le document PDF de votre choix

Annuler Valider

- Sélectionner le Cerfa ou l'attestation (PDF de 10 Mo maximum)



- Prendre connaissance du message d'avertissement et valider le dépôt du document
  - Important : après validation du dépôt, la déclaration n'est plus modifiable ni supprimable

Finalisation de déclaration

Vous vous apprêtez à finaliser votre déclaration n°312678 avec le dépôt d'un rapport de fin de forage.

Cette opération sera bancarisée en BSS et notifiée à la DREAL et est irréversible.

Voulez-vous continuer ?

Annuler Valider

- La déclaration est finalisée et le code BSS est généré



	N° déclaration ↑↓	Nom projet ↑↓	Réglementation	Commune(s)	Date de transmission ↑↓	Date de dernière modification ↑↓	Statut ⓘ	Actions
	312678	Test	Forage domestique	Orléans (45000/45100)	13/05/2024	13/05/2024	Finalisée	
Nom Usuel		Identifiant BSS	Localisation	Détails		Action		
Forage		BSS005BRQN	X : 1.90164, Y : 47.91339	Forage Vertical sur 9 m				